



Siège :
1 rue Jean-Baptiste Weckerlin 68000 Colmar
www.stop-fessenheim.org

Contact : **André HATZ**,
président de l'association Stop Fessenheim
174 route de Sélestat - 67140 Gertwiller
ahatz.stopfessenheim@gmail.com
tel. +33 6 82 02 69 79

à **Monsieur Louis LAUGIER**,
Préfet du Haut-Rhin
Hôtel du Préfet
1 rue Bruat
68000 Colmar

RECOMMANDÉE + AR

Objet : Mise en œuvre du Projet de Territoire de Fessenheim / Technocentre / Zone EcoRhena

Monsieur le Préfet,

La future zone d'activité **EcoRhena**, dont le démarrage des travaux est imminent, devra nécessairement **respecter les orientations du Projet de Territoire de Fessenheim** ayant fait l'objet d'un accord.

L'axe 3 du Projet de Territoire « Faire du Territoire un modèle de Transition énergétique » appelle à veiller à ce que seules soient implantées à Fessenheim, à Nambenheim, et sur l'ensemble du Territoire visé, des entreprises orientées vers les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Ainsi :

1) TECHNOCENTRE (également nommé Projet VAL'M) :

a) Nous souhaitons rappeler qu'il a été spécifiquement inscrit au Projet de Territoire (Action 4.2 §1) que « **le projet de technocentre ne fait pas l'objet d'un accord** ».

Au vu des nombreuses oppositions, un accord sur l'implantation d'un technocentre s'avère inenvisageable et ce projet doit donc être abandonné. Par conséquent, la plateforme « Roll & roll » (encore nommée « RoRo ») ne se justifie plus et doit être écartée du projet EcoRhena.

b) Nous rappelons que cet hypothétique technocentre nucléaire serait, de fait, un site de **ferraillage** d'aciers (dont certains contaminés) et de **fonderie** d'aciers radioactifs. Il générerait de nombreuses nuisances, tant pour les riverains (bruit intense, convois exceptionnels...) que pour l'environnement (rejets chimiques, poussières radioactives, risques pour la nappe phréatique...). Il s'agirait bien là d'activités totalement contraires à la volonté affichée de faire du Territoire un modèle de transition énergétique. Comme nous vous l'avons solennellement indiqué lors de notre réunion du 9 novembre 2020 (voir PJ 1) nous nous opposons totalement à ce technocentre.

c) Nous rappelons également l'opposition transfrontalière à ce technocentre nucléaire, clairement exprimée par la « **Déclaration de Fessenheim / Fessenheimer Erklärung** », co-signée par 48 organisations alsaciennes et badoises (voir PJ 2).

2) AUTRES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES :

a) Evacuation combustible et démantèlement :

Nous sommes bien évidemment favorables à toutes les actions indispensables à l'évacuation du combustible usé (derniers éléments encore stockés en piscine) et au principe du démantèlement de la centrale nucléaire de Fessenheim (ce qui figure d'ailleurs au Projet de Territoire) **à condition toutefois qu'il soit total** et que ne soient pas abandonnés dans le sous-sol parties des fondations et gravats de démolition, tel qu'EDF l'envisage. Nous nous sommes d'ailleurs déjà exprimés sur cette question en CLIS.

b) Hypothétiques nouvelles installations nucléaires (EPR, SMR ou autres) :

Nous tenons à marquer ici notre totale opposition à toute nouvelle installation nucléaire, à Fessenheim, à Nambshheim, et sur l'ensemble du Territoire. L'Alsace doit désormais se tourner exclusivement vers les énergies propres (donc non nucléaires) et nous vous demandons de ne pas céder aux « souhaits » des quelques politiciens locaux qui, pour des raisons court-termistes qui leur sont propres ou par esprit de provocation, n'hésitent pas à « réclamer » l'un son EPR, l'autre ses SMR.

Non, jamais les citoyens et jamais les associations environnementales d'Alsace et du Pays de Bade n'accepteraient que revienne par la fenêtre l'industrie atomique, sortie par la grande porte !

3) ARBRES DE LA ZONE ÉCORHENA :

Nous sommes interpellés quant à un éventuel déboisement sur la zone d'activité EcoRhena. De notre point de vue :

a) Arbres situés sur les emprises routières, réseaux VRD :

La bonne réalisation du parc EcoRhena va évidemment nécessiter l'abattage de certains arbres situés sur les futurs réseaux, ce que nous comprenons.

Nous demandons toutefois que ces arrachages ne portent que sur le nombre d'arbres strictement et immédiatement nécessaires et qu'un maximum d'arbres restent préservés à ce stade.

b) Arbres situés sur les futures parcelles destinées aux activités économiques :

La réelle prise en compte du réchauffement climatique doit se traduire dans les faits. Aussi conviendrait-il que vous n'autorisiez l'abattage des arbres situés sur les parcelles destinées à l'activité économique qu'au fur et à mesure de la validation des projets, **en exigeant qu'un maximum d'arbres soient préservés entre les différentes entreprises.** À ce titre, la prise en compte de cette problématique par le Gewerbepark de Bremgarten (D) pourrait servir d'exemple ; EcoRhena pourrait peut-être aller encore plus loin en ce sens ? Belle perspective !


En agissant de la sorte, vous contribuerez à préserver du mieux possible la température par respect pour les riverains de Nambshheim, pour la faune, et pour la Planète ; vous rendrez plus acceptable la proximité d'entreprises (uniquement non polluantes) pour les riverains. Quant à ces futures entreprises, si elles restent entourées d'arbres elles seront plus agréables pour leurs futurs salariés.

Nous espérons que vous interviendrez en ce sens et vous en remercions.

Nous appelons à ce que se rejoignent sur les trois sujets évoqués ci-dessus la volonté de l'État que vous représentez et celle de la Communauté de Communes en charge du projet EcoRhena.

Monsieur le Président Gérard HUG est d'ailleurs en copie de ce courrier.

Veillez croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes salutations distinguées.



André HATZ
Président de Stop Fessenheim

PJ 1 : Compte-rendu de la réunion Préfet et Associations du 9 novembre 2020 (pour rappel)

PJ 2 : Déclaration de Fessenheim / Fessenheimer Erklärung (pour rappel)

Copie :
M. Gérard HUG
Président de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach